

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

034-213400237-20200715-20\_CM\_07\_000-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/07/2020

N° 20/CM/07/000

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE BALARUC LES BAINS

*Délibérations du Conseil Municipal*

~~~~~  
*Séance du 10 juillet 2020*

L'an deux mille vingt et le dix Juillet à dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique sous la Présidence de Monsieur Gérard CANOVAS, Maire,

Mme FEUILLASSIER, M. RIOUST, Mme LANET, M. ANTIGNAC, Mme CURTO, M. FERNANDEZ, M. CALAS, Adjoint

M. MERIEAU, M. LONIGRO, M. VALLET, Mme ARNOUX, Mme GIORDANO, Mme BERNARD, Mme TORRENT, Mme PINEL, M. MOURGUES, M. DORLEANS, Mme AZEMA, Conseillers Municipaux

Absents (e) ayant donné procuration :

- Dominique SERRES à Brigitte LANET
- Benoît GAU à Geneviève FEUILLASSIER
- Thierry COURS à Gérard CANOVAS
- Sophie ESCOT à Christian LONIGRO
- Jean Gérald LUBRANO à Elisabeth TORRENT
- Thierry CONGRAS à Catherine AZEMA

Absents excusés : Laure SORITEAU, Géraldine ASTRUC, Régis AYATS, Christian HURABIELLE PERRE.

Le Conseil Municipal a choisi comme secrétaire de séance : Geneviève FEUILLASSIER

**Objet 0 : Adaptation des règles de fonctionnement des conseils municipaux pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire.**

Aux fins de lutter contre la propagation de l'épidémie de COVID 19, l'ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020 adapte les règles de fonctionnement des conseils municipaux pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire qui court actuellement jusqu'au 10 juillet 2020.

Aussi, deux dispositions sont prises pour cette séance du conseil municipal.

La réunion a lieu dans la salle Alain Colas au lieu de la salle du conseil de la mairie. Le maire a informé le Préfet du lieu choisi pour la séance.

De plus, conformément à l'article L2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, le maire demande que la séance se déroule à huis clos.

Il est ainsi proposé au conseil municipal :

- De décider que la séance du conseil municipal du 10 Juillet 2020 se déroule à huis clos.

L'assemblée après avoir délibéré vote :

**UNANIMITE**

- **Approuve** l'exposé de son Président,
- **Dit que** la séance du conseil municipal du 10 juillet 2020 se déroule à huis clos,
- **Dit que** copie de la présente délibération sera transmise à M. Le Préfet de l'Hérault.

**Ainsi délibéré à Balaruc les Bains, les jours, mois et an susdits.**

**Pour expédition conforme**

**Transmis en Préfecture**

Le 15/7/20

Le Maire,

Gérard CANOVAS

**Publiée et exécutoire, le**

**Le Maire, Gérard CANOVAS**



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

034-213400237-20200715-20\_CM\_07\_001-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/07/2020

N° 20/CM/07/001

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE BALARUC LES BAINS

*Délibérations du Conseil Municipal*

~~~~~  
*Séance du 10 juillet 2020*

L'an deux mille vingt et le dix Juillet à dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique sous la Présidence de Monsieur Gérard CANOVAS, Maire,

Mme FEUILLASSIER, M. RIOUST, Mme LANET, M. ANTIGNAC, Mme CURTO, M. FERNANDEZ, M. CALAS, Adjoint

M. MERIEAU, M. LONIGRO, M. VALLET, Mme ARNOUX, Mme GIORDANO, Mme BERNARD, Mme TORRENT, Mme SORITEAU, Mme PINEL, M. MOURGUES, M. DORLEANS, Mme AZEMA, Conseillers Municipaux

Absents (e) ayant donné procuration :

- Dominique SERRES à Brigitte LANET
- Benoît GAU à Geneviève FEUILLASSIER
- Thierry COURS à Gérard CANOVAS
- Géraldine ASTRUC à Laure SORITEAU
- Sophie ESCOT à Christian LONIGRO
- Jean Gérald LUBRANO à Elisabeth TORRENT
- Thierry CONGRAS à Catherine AZEMA

Absents excusés : Régis AYATS, Christian HURABIELLE PERRE.

Le Conseil Municipal a choisi comme secrétaire de séance : Geneviève FEUILLASSIER

**OBJET 1 : Election des délégués à l'élection sénatoriale.**

Vu le décret n°2020-812 du 29 Juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2020-I-784 du 30 Juin 2020, joint à la présente note, déterminant le nombre de délégués titulaires et délégués suppléants à élire,

Considérant que l'élection sénatoriale aura lieu le Dimanche 27 Septembre, sur la base d'un scrutin majoritaire à 2 tours, tous deux organisés le même jour de 8 h 30 à 11 h 00 pour le premier et de 15 h 30 à 17 h 30 pour le second.

Considérant que l'article 3 dudit décret convoque les Conseils Municipaux le Vendredi 10 Juillet afin de désigner leurs délégués et suppléants,

En application de l'article L. 284 du Code électoral, nous devons désigner 15 délégués titulaires, et 5 suppléants selon les dispositions de l'article L. 286.

L'article L. 289 précise que l'élection à lieu sur une liste à la proportionnelle et à la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel.

Les listes de candidats peuvent être adressées au Maire par tout conseiller municipal ou groupe de conseillers municipaux, à compter de la publication du décret jusqu'à l'ouverture du scrutin.

Chaque liste de candidats aux fonctions de délégués et de suppléants doit désormais être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe (L. 289 modifié par la loi du 2 août 2013).

Pour faciliter les opérations électorales, la liste des candidats doit être établie selon le modèle joint en annexe.

Le Conseil Municipal est appelé à procéder à l'élection des délégués.

Ont été désignés :

« Liste Gérard CANOVAS »

Titulaires :

- Gérard CANOVAS
- Geneviève FEUILLASSIER
- Christophe RIOUST
- Brigitte LANET
- Stéphane ANTIGNAC
- Dominique CURTO
- Angel FERNANDEZ
- Dominique SERRES
- Didier CALAS
- Laure SORITEAU
- Thierry COURS
- Joelle ARNOUX
- LONIGRO Christian
- Olivia PINEL
- Claude MERIEAU

Suppléants :

- Eddy DORLEANS
- Isabelle GIORDANO
- Benoît GAU
- Géraldine ASTRUC
- Kévin MOURGUES

« Liste Candidats d'opposition »

Titulaires :

- Thierry CONGRAS
- Catherine AZEMA

En conséquence, il est demandé à l'assemblée délibérante de procéder à cette élection

Résultat de l'élection :

- La liste Gérard CANOVAS obtient :

**25 voix : 14 délégués ; 05 suppléants**

- La liste Candidats d'opposition obtient :

**02 voix : 01 délégué ; 0 suppléant**

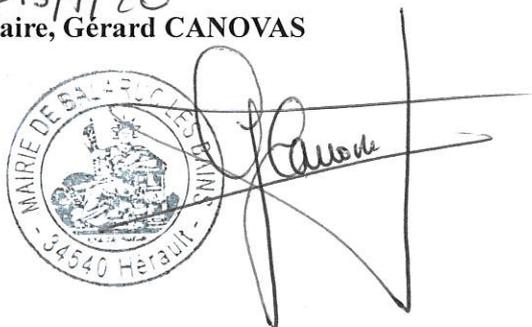
Une copie de la présente délibération sera transmise à M. Le Préfet de l'Hérault, Préfet de Région.

**Ainsi délibéré à Balaruc les Bains, les jours, mois et an susdits.**

**Pour expédition conforme  
Transmis en Préfecture**

Le 15/7/20  
Le Maire, Gérard CANOVAS

**Publiée et exécutoire, le  
Le Maire, Gérard CANOVAS**





Département de l'Hérault

## DESIGNATIONS DES DELEGUES TITULAIRES, DELEGUES S

NOM DE LA COMMUNE	BALARUC LES BAINS
NOM DU CANTON	FRONTIGNAN
ARRONDISSEMENT DE	MONTPELLIER

**Délégués Titulaires** : sont classés dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus par chaque listes et, pour chacune d'entre elles, dans l'ordre de p

**Délégués Suppléants** : sont classés dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus par chaque liste, et pour chacune d'entre elles, dans l'ordre de

**Délégués Remplaçants** : concernent les conseillers municipaux qui ont plusieurs mandats à savoir, les Sénateurs, Députés, Conseillers Régionaux e

CIVILITE (M. Mme)	NOM (Majuscule)	PRENOM (Minuscule)	Qualité de la mention à indiquer complètement		Liste sur laquelle il ou elle figurait  (candidatures listes pour la désignation des délégués,...)	Natio lité
			Délégué titulaire OU Délégué suppléant	Délégué Remplaçant		
M.	CANOVAS	Gérard	titulaire		Liste CANOVAS	F
Mme	FEUILLASSIER	Geneviève	titulaire		Liste CANOVAS	F
M.	RIOUST	Christophe	titulaire		Liste CANOVAS	F
Mme	LANET	Brigitte	titulaire		Liste CANOVAS	F
M.	ANTIGNAC	Stéphane	titulaire		Liste CANOVAS	F
Mme	CURTO	Dominique	titulaire		Liste CANOVAS	F
M.	FERNANDEZ	Angel	titulaire		Liste CANOVAS	F
Mme	SERRES	Dominique	titulaire		Liste CANOVAS	F
M.	CALAS	Didier	titulaire		Liste CANOVAS	F
Mme	SORITEAU	Laure	titulaire		Liste CANOVAS	F
M.	COURS	Thierry	titulaire		Liste CANOVAS	F
Mme	ARNOUX	Joëlle	titulaire		Liste CANOVAS	F
M.	LONIGRO	Christian	titulaire		Liste CANOVAS	F
Mme	PINEL	Olivia	titulaire		Liste CANOVAS	F
M.	CONGRAS	Thierry	titulaire		Liste AYATS	F
M.	DORLEANS	Eddy	suppléant		Liste CANOVAS	F
Mme	GIORDANO	Isabelle	suppléante		Liste CANOVAS	F
M.	GAU	Benoît	suppléant		Liste CANOVAS	F







N° 20/CM/07/002

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

034-213400237-20200715-20\_CM\_07\_002-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/07/2020

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE BALARUC LES BAINS

*Délibérations du Conseil Municipal*

~~~~~  
*Séance du 10 juillet 2020*

L'an deux mille vingt et le dix Juillet à dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique sous la Présidence de Monsieur Gérard CANOVAS, Maire,  
Mme FEUILLASSIER, M. RIOUST, Mme LANET, M. ANTIGNAC, Mme CURTO, M. FERNANDEZ, M. CALAS, Adjoints  
M. MERIEAU, M. LONIGRO, M. VALLET, Mme ARNOUX, Mme GIORDANO, Mme BERNARD, Mme TORRENT, Mme SORITEAU, Mme PINEL, M. MOURGUES, M. DORLEANS, Mme AZEMA, Conseillers Municipaux

Absents (e) ayant donné procuration :

- Dominique SERRES à Brigitte LANET
- Benoît GAU à Geneviève FEUILLASSIER
- Thierry COURS à Gérard CANOVAS
- Géraldine ASTRUC à Laure SORITEAU
- Sophie ESCOT à Christian LONIGRO
- Jean Gérald LUBRANO à Elisabeth TORRENT
- Thierry CONGRAS à Catherine AZEMA

Absents excusés : Régis AYATS, Christian HURABIELLE PERRE.

Le Conseil Municipal a choisi comme secrétaire de séance : Geneviève FEUILLASSIER

**OBJET 2 : Constitution de la Commission locale des Impôts Directs**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU le Code Général des Impôts,

VU la note explicative de synthèse ci-dessous, afférente à la présente délibération,

Il est rappelé que :

Conformément aux dispositions du Code Général des Impôts, notamment son article 1650, doit être instituée une Commission Communale des Impôts Directs dont la durée du mandat de ses membres est la même que celle du mandat du Conseil Municipal.

Huit commissaires titulaires et huit commissaires suppléants doivent être désignés par le Directeur départemental des Finances Publiques parmi une liste de membres, en nombre double (32 noms, 16 titulaires et 16 suppléants), dressée par le Conseil Municipal répondant aux conditions pour siéger en tant que commissaire.

Les candidats proposés doivent être :

- de nationalité française ou ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne,
- âgés de plus de 18 ans révolus,
- jouir de leurs droits civils,
- inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune,
- familiarisés avec les circonstances locales et,
- en possession des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Il est proposé les candidats suivants :

Voir tableau ci-joint.

Il appartient à l'Assemblée d'approuver la composition de la liste proposée.

**Il est demandé à l'assemblée délibérante :**

- D'approuver l'exposé ci-dessus ;
- D'approuver la composition de la liste des candidats de laquelle le Directeur départemental des Finances Publiques désignera :
  - 8 commissaires titulaires
  - 8 commissaires suppléantspour siéger à la Commission Locale des Impôts Directs;
- Dit que copie de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Hérault.

L'Assemblée après avoir délibéré, vote.

Monsieur Le Président demande à l'Assemblée de délibérer.

L'Assemblée, après avoir délibéré, vote :

UNANIMITE

- Approuve l'exposé de son Président,
- Approuve la composition de la liste des candidats de laquelle le Directeur Départemental des Services Fiscaux désignera :
  - 8 commissaires titulaires
  - 8 commissaires suppléants pour siéger à la Commission Locale des Impôts Directs.
- Dit que copie de la présente Délibération sera transmise à Monsieur Le Préfet de l'Hérault, Préfet de Région.

Ainsi délibéré à Balaruc Les Bains, les jours, mois & an susdits.

Pour expédition conforme  
Transmission en Préfecture le 15/7/20  
Le Maire  
Gérard CANOVAS

Publiée exécutoire, le  
Le Maire, Gérard CANOVAS



**Liste des personnes proposées**

**à la désignation de Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques**

L'ordre des personnes indiquées sur la liste n'a qu'une valeur indicative. Il ne préjuge pas des personnes qui seront désignées commissaire titulaire ou suppléant par le directeur départemental ou régional des finances publiques.

| <b>N°<br/>Ordre</b> | <b>Civilité</b> | <b>NOM</b> | <b>Prénom</b> |
|---------------------|-----------------|------------|---------------|
| 1                   | Monsieur        | MATEOS     | Aimé          |
| 2                   | Monsieur        | LANET      | Philippe      |
| 3                   | Monsieur        | GAU        | Benoît        |
| 4                   | Madame          | BARBAGALLO | Monique       |
| 5                   | Monsieur        | PETESQUE   | Georges       |
| 6                   | Madame          | CITERICI   | Sandrine      |
| 7                   | Madame          | TEISSONIER | Yolande       |
| 8                   | Monsieur        | MATHIEU    | Daniel        |
| 9                   | Monsieur        | SOTO       | Ghislain      |
| 10                  | Madame          | COMPAN     | Ginette       |
| 11                  | Monsieur        | ARIOL      | Yves          |
| 12                  | Madame          | BONNET     | Nelly         |
| 13                  | Monsieur        | ESCOT      | Gérard        |
| 14                  | Monsieur        | SORANO     | Claude        |
| 15                  | Madame          | LONIGRO    | Muriel        |
| 16                  | Monsieur        | GOMEZ      | Jean-Marie    |
| 17                  | Monsieur        | VESSE      | Jean-Marc     |
| 18                  | Monsieur        | NAVARRO    | Jacques       |
| 19                  | Monsieur        | DI STEFANO | Francis       |

|    |          |             |             |
|----|----------|-------------|-------------|
| 20 | Monsieur | VALLET      | Camille     |
| 21 | Monsieur | GIORDANO    | Riccardo    |
| 22 | Madame   | PICHOT      | Cécile      |
| 23 | Monsieur | BERMOND     | Maurice     |
| 24 | Monsieur | MASSOL      | André       |
| 25 | Madame   | LLEDOS      | Marie-José  |
| 26 | Madame   | BERNARD     | Renée       |
| 27 | Monsieur | MEYNADIER   | Eric        |
| 28 | Monsieur | LECLERC     | Cédric      |
| 29 | Monsieur | ANDRE       | Pierre      |
| 30 | Monsieur | FERNANDEZ   | Angel       |
| 31 | Monsieur | GALIANA     | Jean-Robert |
| 32 | Monsieur | MASSCHELEYN | Marc        |

